



Concours académique "Faites la Une" 2022

publié le 24/01/2022 - mis à jour le 05/02/2022

21ème édition du concours de Unes scolaires

Descriptif :

21ème édition du concours de Unes scolaires

Sommaire :

- Principes
- Organisation
- Préparation
- Inscription

Le **Concours académique** "Faites la Une !" est de nouveau organisé en 2022... et il fête son 21ème anniversaire !

Il aura lieu le **mardi 22 mars 2022**.

Il est organisé par le CLEMI de l'académie de Poitiers et le réseau Canopé, grâce au partenariat avec l'Agence France Presse (AFP).

● Principes

Il s'agit pour les élèves (de la maternelle au lycée) de l'**académie de Poitiers** de réaliser la Une d'un journal virtuel papier ou audio, en une journée, à partir d'une sélection des dépêches choisies par le CLEMI de l'académie de Poitiers sur le site de l'AFP.

Depuis 2018, le concours est ouvert aux **productions radios**. Il s'agira de réaliser un sommaire de journal radiophonique (d'une durée comprise entre 1 minute et 1 minute 30) à partir des dépêches de l'AFP sélectionnées.

Les élèves sont placés en position de journalistes, de la source des informations et jusqu'à leur mise en scène, en un temps restreint.

● Organisation

Les dépêches seront accessibles en ligne sur le [portail pédagogique de l'académie](#) ainsi que sur le [site académique du Clemi](#) à partir de 9h le 22 mars 2022.

Les élèves auront jusqu'à 17h pour réaliser leur Une et/ou leur sommaire radio, qui devra être envoyé.e au format pdf ou mp3 aux ateliers Canopé départementaux avant 18h via un formulaire en ligne.

4 jurys se réuniront pour attribuer des **prix départementaux**.

Le choix des **lauréats académiques** aura lieu le **6 avril 2022**.

Les lauréats ne recevront aucun lot mais auront l'occasion de se rencontrer avec les équipes lauréates du concours "Médiatiks" en fin d'année scolaire (date à préciser ultérieurement). Chaque équipe lauréate recevra un diplôme.

● Préparation

Des **fiches pédagogiques** sont en ligne sur le [site du CLEMI Poitiers](#), pour aider les équipes à réaliser leur Une dans les meilleures conditions.

Le site [La radio en milieu scolaire](#) donne de précieux conseils en ce qui concerne les réalisations radiophoniques.

Il est bien sûr nécessaire de préparer les élèves quelques semaines avant le concours à la lecture de la presse imprimée, au repérage de ses caractéristiques et de ses choix ou à l'écoute des journaux radiophoniques.

Vous pouvez contacter les formateurs CLEMI par mail pour demander de l'aide.

Le CLEMI et CANOPE vous proposent de vous inscrire à un webinaire si vous souhaitez être aidés quant aux modalités du concours et à sa préparation. L'inscription à ce webinaire se fera en même temps que l'inscription au concours.

Les deux dates proposées sont :

- le 28 février à 17h30
- le 2 mars à 14h.

● Inscription

L'inscription se fait en ligne :

► [Accès au formulaire d'inscription](#) (à partir du lundi 24 janvier 2022).

Le **règlement** est joint à cet article. L'inscription en ligne vaut acceptation du règlement.

Les inscriptions seront closes le 11 mars 2022.

La **fiche de relecture** sera utilisée par les élèves pour vérifier que leur production répond bien aux exigences du concours.

La **fiche conseil** liste les critères retenus par les différents jurys pour aider les équipes à comprendre leurs points forts et les points à améliorer.

Documents joints

 [Fiche conseil journal](#) (PDF de 84.9 ko)

Concours "Faites la Une" - Académie de Poitiers - Mars 2022.

 [Fiche conseil radio](#) (PDF de 87.2 ko)

Concours "Faites la Une" - Académie de Poitiers - Mars 2022.

 [Fiche vérification journal](#) (PDF de 307.9 ko)

Concours "Faites la Une" - Académie de Poitiers - Mars 2022.

 [Fiche vérification radio](#) (PDF de 282.5 ko)

Concours "Faites la Une" - Académie de Poitiers - Mars 2022.

 [Règlement du concours](#) (PDF de 300.6 ko)

Concours "Faites la Une" - Académie de Poitiers - Mars 2022.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.